

La résidence L'Arche teste l'Ehpad à la maison

La Mutualité Française de l'Isère lance une expérimentation avec l'Ehpad de l'Arche à Charvieu-Chavagneux avec l'objectif de permettre aux personnes dépendantes de rester chez elles en apportant à leur domicile tout le dispositif de l'Ehpad.

Toutes les familles sont un jour ou l'autre confrontées à la perte d'autonomie d'un parent. Il faut alors lui trouver de l'aide pour le ménage, la cuisine. Les besoins grandissent au fur et à mesure que le parent diminue. Et ce dernier ne veut pas entendre parler d'Ehpad. De toute façon il n'y a pas de place. Alors que faire ? À l'Ehpad de Charvieu-Chavagneux justement, on travaille sur une solution. Depuis le début de l'année, la Mutualité Française de l'Isère, qui gère cette structure, s'est lancée dans une nouvelle expérimentation : créer un Ehpad hors les murs pour des personnes dépendantes.

Le projet est financé pour trois ans par la Sécurité sociale, à hauteur de 1 000 euros par mois et par personne. La structure : organiser le maintien à domicile de personnes dépendantes en apportant chez elles les services auxquels elles auraient accès dans un Ehpad. Le nom de code de cette expérience est Drad (Dispositif renforcé de soutien à domicile pour personnes âgées dépendantes).

« L'expérimentation a commencé début 2021 et porte sur l'accompagnement de 30 personnes, détaille Martine Vial-Jaime, présidente de la Mutualité Française de l'Isère. Ces 30 personnes veulent rester chez elles, elles ne veulent pas entrer en Ehpad. Un collectif de professionnels [composé de deux assistantes de soin en gérontologie, un gériatre, une infirmière et une psychologue, NDLR] a évalué leur niveau de dépendance, leurs besoins et établi un protocole d'accompagnement. »

« On intervient avant que les aidants familiaux ne craquent »

Ce protocole, c'est Priscilla Geoffroy, infirmière, qui le coordonne. « Dans la plupart des cas, on intervient parce que les aidants familiaux sont épuisés et ont besoin de soutien, explique cette dernière. On évite qu'ils craquent complètement en fait. En les accompagnant. On fait venir un ergothérapeute qui va évaluer les modifications à apporter au logement pour le maintien à domicile. On aide la famille à gérer toute la paperasse, car le suivi administratif peut être vraiment complexe. On peut aussi faire venir notre psychologue. Et nos assistantes de soin passent régulièrement pour discuter ou emmener la personne dépendante à des activités au sein de l'Ehpad. On organise les cho-



« L'expérimentation a commencé début 2021 et porte sur l'accompagnement de 30 personnes qui veulent rester chez elles et non rentrer en Ehpad », détaille Martine Vial-Jaime, présidente de la Mutualité Française de l'Isère. Photo MAXPPP

ses un peu à la carte, en fonction des besoins de la personne dépendante et de sa famille. »

Ce dispositif ne se substitue pas à tout ce qui entoure déjà la personne aidée : les aides à domicile diverses, les rendez-vous médicaux, tout ce qui est déjà mis en place continue. Le Drad permet juste de pousser un peu plus loin les choses. Et de soulager les familles. Notamment grâce à un système d'astreinte par téléphone, mis en place 24h sur 24. En cas de chute, un infirmier se rend sur place et peut immédiatement organiser la prise en charge de la personne dépendante. « Une chambre à l'Ehpad est aussi réservée pour accueillir temporaire-

ment la personne dépendante, ajoute Martine Vial-Jaime. On peut l'organiser du jour au lendemain, si l'aidant familial a un ennui de santé et ne peut plus gérer, si la personne dépendante a fait une grosse crise. »

Trois ans d'expérimentation

Le dispositif ne coûte rien aux familles pour l'instant. « Nous avons trois ans pour prouver que ce système fonctionne et qu'il est indispensable pour l'avenir, répond Martine Vial-Jaime. Il n'y aura jamais assez d'établissements pour accueillir les personnes âgées dépendantes. En Isère comme

ailleurs. Il faut donc développer de nouvelles façons d'apporter du soin. Cette piste en fait partie. » Ce dispositif peut-il permettre le maintien à domicile jusqu'à la fin de vie en toute sécurité ? « Ça dépend vraiment des personnes, répond Marie Garcia, assistante de soin en gérontologie du Drad. C'est possible tant que les aidants familiaux sont là. » « On a eu le cas d'une personne qui est restée chez elle jusqu'au bout, renchérit Priscilla Geoffroy. Pour certaines personnes, entrer en Ehpad, quitter sa maison, c'est pire que tout. Il faut trouver les moyens de respecter ça. On y travaille. »

Marie ROSTANG

« Ce dispositif est une vraie bouffée d'oxygène »

Nicole Alessandrini habite Saint-Romain-de-Jalionas. Son père est en Ehpad à L'Arche de Charvieu-Chavagneux. Et sa mère vit toujours chez elle, à Charvieu. Depuis septembre, elle a intégré le Drad. « Ma mère a 85 ans, explique Nicole. Elle a eu des gros soucis de santé en 2019 qui ont nécessité une importante opération. Et on a découvert à ce moment-là que mon père avait la maladie d'Alzheimer. Mon père est entré en Ehpad en septembre 2019. Ma mère allait voir mon père tous les jours puis il y a eu la crise sanitaire en 2020. Et elle est restée très isolée, son état s'est dégradé, elle a développé des troubles cognitifs. On a alors mis en place du personnel pour le ménage. Et un jour, elle est tombée dans ses escaliers et n'a pas pu se relever. C'est moi qui l'ai trouvée par terre le soir en passant la voir. À partir de là, on a compris qu'il



L'Ehpad L'Arche de Charvieu-Chavagneux mène le dispositif nommé Drad. Photo Le DL

fallait plus de moyens autour d'elle. Et L'Arche m'a parlé du Drad. »

« Elles connaissent les pathologies liées au vieillissement »

Le processus est donc lancé. « Le personnel du Drad passe une à deux fois par se-

maine, juste pour voir ma mère, discuter pendant quelques heures. C'est très précieux. Je suis rassurée de savoir que pendant ces temps-là, elle n'est pas toute seule, elle ne tourne pas en rond », poursuit Nicole Alessandrini.

Elle précise : « Je travaille, je ne peux pas être là toute la

journée, même si je n'habite pas très loin. Les personnes du Drad viennent de l'Arche, elles connaissent très bien les pathologies liées au vieillissement, elles sont très professionnelles, c'est vraiment rassurant. En fait, on a confiance en elles, c'est un vrai soulagement de se dire

qu'elles sont là en cas de souci. C'est une bouffée d'oxygène. »

Nicole voit aussi les effets bénéfiques sur sa mère : « Ma maman a des choses à me raconter maintenant, ça lui fait du bien. » Par ailleurs, Nicole bénéficie de la téléassistance proposée par le Drad. « C'est une téléalarme que ma mère porte au poignet et qui déclenche un appel quand elle tombe. Au bout du fil, un infirmier de Charvieu répond. Il se déplace très vite et agit en fonction de ce qu'il trouve. Avant, ma mère avait une téléalarme, mais c'était relié à une centrale qui déclenchait la venue des pompiers alors que ce n'était pas forcément nécessaire. »

Nicole espère que sa mère pourra ainsi rester chez elle. « On va voir comment elle évolue au fil des mois. On ne peut rien prévoir avec le vieillissement. »

M.R.

SANTÉ



Une subvention de 50 000 euros a été votée pour l'extension de la maison de santé de Beaurepaire. Photo Le DL

ISÈRE
La Région débloque 250 000 euros pour financer des maisons de santé

Le Conseil régional a décidé de débloquer 250 000 euros à destination de maisons de santé en Isère, lors de sa commission permanente du 17 septembre dernier. 108 000 € et 92 000 € ont ainsi été attribués pour la création d'une maison de santé Pôle Kiné à Chirens (deux struc-

tures étant porteuses du projet, deux subventions distinctes ont été attribuées) et 50 000 € pour l'extension de la maison de santé de Beaurepaire. Par ailleurs, la Région a également prévu 200 000 euros pour le centre de consultation Cardiparc à Moirans. « Ce projet innovant répond à une nécessité de ce territoire qui comprend 1 seul cardiologue pour 20 000 habitants », détaille la Région, dans un communiqué.

SANTÉ MENTALE

RÉGION
Équilibre psychique : une légère amélioration des indicateurs observée au cours de l'été

Le bulletin épidémiologique bimestriel sur la santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes publié par Santé Publique France montre des évolutions plutôt favorables durant l'été 2021. L'augmentation identifiée début 2021 des syndromes dépressifs et des gestes ou idées suicidaires chez les moins de 18 ans tend à s'atténuer.

Ainsi, dans la région, 6 981 passages aux urgences chez les adultes pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 6 361 passages en août 2021, représentant respectivement 4,9 % et 4,5 % de l'ensemble des passages aux urgences de

la région chez les adultes. Le nombre de passages aux urgences pour trouble psychologique reste supérieur aux années précédentes chez les 18-24 ans mais pas chez les personnes plus âgées. Chez les enfants, la tendance à la baisse observée en juillet et août est comparable aux années précédentes durant les congés estivaux, notamment chez les 11-17 ans. Par ailleurs, le nombre de passage aux urgences pour geste suicidaire revient à des niveaux équivalents aux années précédentes chez les 11-17 ans après avoir augmenté en début d'année par rapport aux 4 années précédentes. Chez les 18 ans et plus, le niveau de passages pour geste suicidaire est équivalent aux années précédentes avec une baisse durant l'été.

SOINS DENTAIRES

RHÔNE
Face à Dentexia, les plaignants demandent à la justice d'accélérer l'instruction

La cour d'appel de Paris a rejeté, dans un arrêt du 14 septembre, la requête en nullité déposée par Pascal Steichen, le fondateur des centres dentaires associatifs "low-cost" Dentexia, qui ont fait plusieurs milliers de victimes entre 2012 et 2016. « Si ces dernières se réjouissent de cette décision de justice, elles n'en demeurent pas moins inquiètes des lenteurs de la réponse pénale », expliquent dans un communiqué le Collectif contre Dentexia et l'association d'usagers du dentaire La Dent Bleue. Elles ont aussi déposé une pétition sur le site du Sénat souhaitant une évolution de la législation sur les centres dentaires associa-

tifs (dits low cost) et « éviter la survenue de nouveaux scandales de masse ». Cette affaire compte plus de 1 500 plaignants dont de nombreux anciens patients du Rhône, victimes de malversations et/ou de préjudices financiers à la suite de la liquidation des centres. Ils poursuivent en justice les responsables de Dentexia au premier rang desquels Pascal Steichen qui a été mis en examen pour : pratique commerciale trompeuse et tromperie aggravée, blanchiment en bande organisée, banqueroute, abus de confiance, abus de biens sociaux, fraude fiscale, escroquerie en bande organisée, complicité de violences volontaires ayant entraîné une mutilation et/ou une infirmité permanente. Dentexia possédait plusieurs centres en France dont deux à Lyon et un à Vaulx-en-Velin.

16 samedi OCTOBRE 2021

Une partie des inscriptions est reversée à :

En Partenariat avec :

La Crégevannette

WOMEN Only

#4

OUTDOOR EVENEMENTS & le dauphiné libéré

COURSES & CHALLENGES

8km, 16km, Megev'Family, Ninja Kids